

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2022

Nombre de Conseillers : 45
En exercice : 45
Présents : 23
Pouvoirs : 14
Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire:
Le 06/07/2022

Le 12 juillet 2022, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Marcel BABAD, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, David POMMIER, Bernard REY, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Gabriel AUMONIER (Pouvoir Armand CHAUMONT), Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU), Emilie BERTHOLON (Pouvoir David POMMIER), Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Richard SIMMINI), Valérie BOYER (Pouvoir Jean-Jacques DUMONT), Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Patrick CHARRONDIERE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Daniel DOMPOINT (Pouvoir Marc PECHOUX), Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Jacques CORMORECHE), Patrick NABETH (Pouvoir Bernard REY), Sylvie PERMEZEL (Pouvoir Didier ALBAN), Gérard PORRETTI, Pierre ROSET (Pouvoir Christine FORNES), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON, Frédéric VALLOS (Pouvoir Corinne MARTIN GAJAC).

Secrétaire de séance : Gilles GARNIER.

OBJET : TRAVAUX – Transfert de maîtrise d'ouvrage du département de l'Ain au profit de la CCDSV en vue de la création d'un parking annexe au futur collège de Saint Didier de Formans.

M. Gabriel AUMONIER, Vice-Président en charge du sport et des équipements sportifs intercommunaux rappelle que la communauté de communes Dombes Saône Vallée s'est engagée dans un projet de construction d'un gymnase adjacent au futur collège construit par le département de l'Ain sur la commune de Saint Didier de Formans.

A la suite de différentes évolutions du projet, et notamment pour faire face aux contraintes environnementales et laisser la partie Nord de la parcelle en espace naturel, une aire de stationnement a été déplacée et est dorénavant prévue en dehors du périmètre de l'opération sur des parcelles de la CCDSV à l'ouest de la RD28H.

Cette aire de stationnement sera d'une capacité de 58 places. Cet aménagement sera mutualisé et servira pour le stationnement du collège en journée et pour les utilisateurs du gymnase les soirs et week-end.

C'est pourquoi, dans une logique de bonne administration et dans le but de permettre une conception pertinente et garantir une réalisation facilitée des différents travaux, il est proposé que la CCDSV soit habilitée à assurer seule la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'opération conformément à la faculté

laissée à l'article L. 2422-12 du Code de la Commande Publique, par convention passée avec le Département, dont le projet est annexé à la présente délibération.

Le Département financera les coûts liés à ces travaux à hauteur de 80% du montant hors taxe de ceux-ci conformément à la clé de répartition du coût des espaces communs au gymnase et au collège.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 23/06/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le principe du transfert de maîtrise d'ouvrage du Département de l'Ain à la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée ;
- ✓ **D'APPROUVER** les termes de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage annexée à la présente délibération ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer ladite convention ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants, en dépenses et en recettes, sont inscrits dans l'APCP n°1000.

A Trévoux, le 12/07/2022

Le Secrétaire de Séance,
Gilles GARNIER



Affichage sous format électronique :

15 JUIL. 2022

Le Président,
Marc PECHOUX

